

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00073  
Numéro SIREN : 863 800 736  
Nom ou dénomination : ENTREPRISE HERVE & CIE

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 12895



Société de  
Commissariat  
aux Comptes

2 rue Briant 1<sup>er</sup>  
44110 CHATEAUBRIANT  
Tél : 02 40 81 03 15  
Fax : 02 40 28 32 01

Déposé au Greffe  
le 11 JULI 2019  
sous le N° 12 895  
RCS N°

**SAS ENTREPRISE HERVE ET CIE**

**Route d'Ancenis**

**44670 JUIGNE LES MOUTIERS**

**Société par Actions simplifiée au Capital de 532 000 Euros**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

***EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018***

## SOMMAIRE

* RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 & 3
* BILAN ACTIF	4
* BILAN PASSIF	5
* COMPTE DE RESULTAT	6 & 7
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	8 à 11
* ETAT DES IMMOBILISATIONS	12
* ETAT DES AMORTISSEMENTS	13
* ETAT DES PROVISIONS	13
* ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	14
* COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	15
* PRODUITS A RECEVOIR	15
* CHARGES A PAYER	15
* CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15
* VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	16
* EFFECTIF MOYEN	16
* CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	16
* ENGAGEMENTS FINANCIERS	17
* CREDIT BAIL	17
* ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DETTE FUTURE D'IMPOT	18
* IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES	18
* TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	19





Société de  
Commissariat  
aux Comptes

2 rue Brient 1<sup>er</sup>  
44110 CHATEAUBRIANT  
Tél : 02 40 81 03 15  
Fax : 02 40 28 32 01

à la SAS ENTREPRISE HERVE ET CIE  
Route d'Ancenis  
44670 JUIGNE LES MOUTIERS

**Objet : Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Monsieur l'associé,

**I. Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ENTREPRISE HERVE ET CIE relatif à l'exercice clos le 31.12.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.01.2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **II. Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes et méthodes comptables sont décrits dans les notes annexes aux états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de cette méthodologie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **III. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

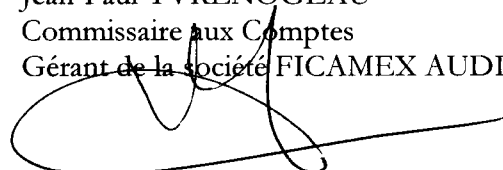
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Châteaubriant  
le 26 Juin 2019

Jean-Paul YVRENOGEOU  
Commissaire aux Comptes  
Gérant de la société FICAMEX AUDIT



## 1 - BILAN



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	233 417.40	211 128.16	22 289.24	20 594.04	1 695.20	8.23	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	152.45		152.45	152.45			
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	984 609.17	183 967.06	800 642.11	735 328.70	65 313.41	8.88	
	Constructions	5 719 651.89	3 868 604.84	1 851 047.05	1 867 271.04	-16 223.99	-0.87	
	Installations techniques, matériel et outillage	30 226 128.02	25 777 342.65	4 448 785.37	4 481 780.25	-32 994.88	-0.74	
	Autres immobilisations corporelles	7 320 238.63	5 319 528.65	2 000 709.98	1 882 094.84	118 615.14	6.30	
	Immobilisations en cours	244 096.88		244 096.88	156 664.62	87 432.26	55.81	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 006 599.49		1 006 599.49	554 569.49	452 030.00	81.51		
Créances rattachées à des participations	33 000.00		33 000.00	33 000.00				
Autres titres immobilisés								
Prêts	700.00		700.00	1 900.00	-1 200.00	-63.16		
Autres immobilisations financières	15 296.28		15 296.28	15 296.28				
<b>Total II</b>	<b>45 783 890.21</b>	<b>35 360 571.36</b>	<b>10 423 318.85</b>	<b>9 748 651.71</b>	<b>674 667.14</b>	<b>6.92</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	98 250.83		98 250.83	95 813.86	2 436.97	2.54	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	690 763.00		690 763.00	605 771.89	84 991.11	14.03	
	Marchandises	530 779.38		530 779.38	292 296.29	238 483.09	81.59	
	Avances et acomptes versés sur commandes	69 474.81		69 474.81		69 474.81		
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	6 768 269.54	66 552.56	6 701 716.98	5 488 831.42	1 212 885.56	22.10	
	Autres créances	2 087 180.60	250 912.00	1 836 268.60	4 115 796.48	-2 279 527.88	-55.38	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	2 032 000.00	107 425.64	1 924 574.36	2 079 000.00	-154 425.64	-7.43		
Disponibilités	7 920 156.01		7 920 156.01	11 030 763.88	-3 110 607.87	-28.20		
Charges constatées d'avance (3)	416 402.42		416 402.42	335 722.41	80 680.01	24.03		
<b>Total III</b>	<b>20 613 276.59</b>	<b>424 890.20</b>	<b>20 188 386.39</b>	<b>24 043 996.23</b>	<b>-3 855 609.84</b>	<b>-16.04</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>66 397 166.80</b>	<b>35 785 461.56</b>	<b>30 611 705.24</b>	<b>33 792 647.94</b>	<b>-3 180 942.70</b>	<b>-9.41</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

700.28



**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12/31/2017	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 532 000 )	532 000.00	532 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	544 414.61	544 414.61		
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	53 200.00	53 200.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 214 954.80	1 214 954.80		
	Report à nouveau	14 166 097.59	11 207 345.88	2 958 751.71	26.40
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	959 501.53	6 458 751.71	-5 499 250.18	-85.14
Subventions d'investissement	103 560.28	116 512.98	-12 952.70	-11.12	
Provisions réglementées	3 015 173.40	3 361 294.00	-346 120.60	-10.30	
<b>Total I</b>	20 588 902.21	23 488 473.98	-2 899 571.77	-12.34	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	27 950.00	38 950.00	-11 000.00	-28.24
	Provisions pour charges	1 452 615.00	1 383 783.00	68 832.00	4.97
	<b>Total III</b>	1 480 565.00	1 422 733.00	57 832.00	4.06
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 824 880.05	3 012 325.57	-1 187 445.52	-39.42
	Concours bancaires courants	2 178.02	2 496.41	-318.39	-12.75
	Emprunts et dettes financières diverses	370 304.43	263 859.56	106 444.87	40.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	30 111.60	8 633.51	21 478.09	248.78
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 399 089.73	3 026 072.82	373 016.91	12.33
	Dettes fiscales et sociales	2 513 548.20	2 412 418.15	101 130.05	4.19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 714.08	46 078.74	38 635.34	83.85	
Autres dettes	142 900.17	109 556.20	33 343.97	30.44	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	174 511.75		174 511.75	
	<b>Total IV</b>	8 542 238.03	8 881 440.96	-339 202.93	-3.82
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		30 611 705.24	33 792 647.94	-3 180 942.70	-9.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 603 780.63 7 058 012.96



## 2 - COMPTE DE RESULTAT



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	797 538.73		797 538.73	529 557.88	267 980.85	50.60
Production vendue de biens	13 567 601.64		13 567 601.64	12 835 341.71	732 259.93	5.71
Production vendue de services	17 170 825.44	45 000.00	17 215 825.44	15 728 602.66	1 487 222.78	9.46
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	31 535 965.81	45 000.00	31 580 965.81	29 093 502.25	2 487 463.56	8.55
Production stockée			84 991.11	79 294.71	5 696.40	7.18
Production immobilisée			8 274.12	78 347.19	-70 073.07	-89.44
Subventions d'exploitation			189 914.45	131 428.41	58 486.04	44.50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			408 992.70	373 919.83	35 072.87	9.38
Autres produits			3 132.18	2 623.28	508.90	19.40
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			32 276 270.37	29 759 115.67	2 517 154.70	8.46
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			615 285.55	341 753.24	273 532.31	80.04
Variation de stock (marchandises)			-238 483.09	-147 708.58	-90 774.51	-61.46
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 535 438.86	7 062 676.14	472 762.72	6.69
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-2 436.97	-14 007.14	11 570.17	82.60
Autres achats et charges externes *			10 458 475.38	9 224 611.24	1 233 864.14	13.38
Impôts, taxes et versements assimilés			884 572.90	866 688.26	17 884.64	2.06
Salaires et traitements			6 119 801.64	5 681 671.71	438 129.93	7.71
Charges sociales			3 780 404.38	3 684 555.91	95 848.47	2.60
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 241 863.47	2 045 103.96	196 759.51	9.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21 053.75	27 018.60	-5 964.85	-22.08
Dotations aux provisions			68 832.00	146 570.00	-77 738.00	-53.04
Autres charges			214 138.53	82 777.06	131 361.47	158.69
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			31 698 946.40	29 001 710.40	2 697 236.00	9.30
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			577 323.97	757 405.27	-180 081.30	-23.78
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	306 891.97	181 024.29	125 867.68	69.53
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	112 204.61	64 577.71	47 626.90	73.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		21 987.83	-21 987.83	-100.00
Différences positives de change	71.83		71.83	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		34 007.50	-34 007.50	-100.00
<b>Total V</b>	<b>419 168.41</b>	<b>301 597.33</b>	<b>117 571.08</b>	<b>38.98</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	107 425.64		107 425.64	
Intérêts et charges assimilées (4)	33 855.77	107 041.82	-73 186.05	-68.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>141 281.41</b>	<b>107 041.82</b>	<b>34 239.59</b>	<b>31.99</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>277 887.00</b>	<b>194 555.51</b>	<b>83 331.49</b>	<b>42.83</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>855 210.97</b>	<b>951 960.78</b>	<b>-96 749.81</b>	<b>-10.16</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	721.74	2 806.04	-2 084.30	-74.28
Produits exceptionnels sur opérations en capital	354 469.07	5 599 812.70	-5 245 343.63	-93.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	872 461.44	676 141.01	196 320.43	29.04
<b>Total VII</b>	<b>1 227 652.25</b>	<b>6 278 759.75</b>	<b>-5 051 107.50</b>	<b>-80.45</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 506.92	84 862.32	-49 355.40	-58.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 306.48	253 612.71	-245 306.23	-96.72
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	764 489.29	445 513.79	318 975.50	71.60
<b>Total VIII</b>	<b>808 302.69</b>	<b>783 988.82</b>	<b>24 313.87</b>	<b>3.10</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>419 349.56</b>	<b>5 494 770.93</b>	<b>-5 075 421.37</b>	<b>-92.37</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	315 059.00	-12 020.00	327 079.00	NS
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>33 923 091.03</b>	<b>36 339 472.75</b>	<b>-2 416 381.72</b>	<b>-6.65</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>32 963 589.50</b>	<b>29 880 721.04</b>	<b>3 082 868.46</b>	<b>10.32</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>959 501.53</b>	<b>6 458 751.71</b>	<b>-5 499 250.18</b>	<b>-85.14</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

192 620.63 150 087.48

302 511.00 161 927.00

2 197.00 63 959.00

BAC Audit Conseil CHATEAUBRIANT

### 3 – ANNEXE LEGALE



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 30 611 705.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 31 580 965.81 Euros et dégageant un bénéfice de 959 501.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Par acte du 25 janvier 2019 la Société a apporté la totalité des titres qu'elle détient de la société AXXEL en contrepartie de sa souscription à 66 639 parts nouvelles de la société GEOPAR. Par suite de cette opération la Société ENTREPRISE HERVE & CIE détient 21.77 % du capital de la société GEOPAR.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 sont établis conformément aux règles et principes généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

#### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques : 1 à 5 ans  
Agencements, aménagements des terrains : 10 ans  
Constructions : 10 à 40 ans  
Agencements et aménagements des constructions : 5 à 40 ans  
Matériel et outillage industriel : 2 à 15 ans  
Agencements, aménagements, installations : 5 à 15 ans  
Matériel de transport : 2 à 7 ans  
Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans  
Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée de vie prévue est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### STOCKS

Le coût d'acquisition des stocks de fournitures comprend le prix d'achat, les droits de douane



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de fournitures sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits et travaux sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits une provision pour dépréciation est constituée lorsque le coût de production, déterminé ci-dessus, est supérieur à la valeur vénale déduction faite des frais proportionnels de vente.

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES**

Le montant de l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière figure en engagement hors bilan.

Il ne concerne que le personnel au statut de cadre et de maîtrise, les indemnités de fin de carrière du personnel ouvrier étant prises en charge par la CNRO.

Le calcul est réalisé sur la base d'un départ volontaire à l'âge de 65 ans, sous déduction des droits représentatifs des versements réalisés sur contrats d'assurances spécifiques à ce type d'engagement.

### **REMUNERATION ALLOUEE AUX ORGANES DE DIRECTION,**

La rémunération de l'organe de direction ne peut être fournie car faisant partie intégrante d'une facturation globale de prestations techniques et de direction fournies à la société.

### **INTEGRATION FISCALE**

La société a adopté le régime fiscal de groupe avec la société GHF (société mère) avec effet au 1er janvier 2004. Elle comptabilise sa charge d'impôt calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'intégration fiscale.

### **PROVISIONS POUR RECONSTITUTION DES SITES**

Les carrières exploitées par l'entreprise font l'objet de provisions qui comprennent l'obligation de reconstitution du site ainsi que les éventuelles obligations spécifiques environnementales en cours d'exploitation. La provision est calculée en fonction du montant des garanties financières communiqué par arrêté ministériel.



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2002, les provisions antérieurement constituées font l'objet d'un plan de reprise afin de les ajuster progressivement au montant de la garantie financière prévue dans l'autorisation d'exploitation.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 316 527 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 316 527 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	316 527
Total	316 527

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	220 293		13 277
Terrains	910 003		74 606
Constructions sur sol propre	3 426 501		131 214
Constructions sur sol d'autrui	117 875		86 594
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 327 234		20 642
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 810 180	1 491 592	
Installations générales agencements aménagements divers	164 299		
Matériel de transport	6 529 066		536 110
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	338 957		32 540
Immobilisations corporelles en cours	156 665		244 097
<b>TOTAL</b>	<b>42 780 779</b>		<b>2 617 395</b>
Autres participations	587 569		452 030
Prêts, autres immobilisations financières	17 196		
<b>TOTAL</b>	<b>604 766</b>		<b>452 030</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 605 838</b>		<b>3 082 703</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			233 570	233 570
Terrains			984 609	984 609
Constructions sur sol propre		273 689	3 284 026	3 284 026
Constructions sur sol d'autrui		0	204 469	204 469
Installations générales agencements aménagements constr.		116 719	2 231 157	2 231 157
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		75 644	30 226 128	30 226 128
Installations générales agencements aménagements divers			164 299	164 299
Matériel de transport		280 734	6 784 442	6 784 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			371 497	371 497
Immobilisations corporelles en cours	156 665	-0	244 097	244 097
<b>TOTAL</b>	<b>156 665</b>	<b>746 785</b>	<b>44 494 725</b>	<b>44 494 725</b>
Autres participations			1 039 599	1 039 599
Prêts, autres immobilisations financières		1 200	15 996	15 996
<b>TOTAL</b>		<b>1 200</b>	<b>1 055 596</b>	<b>1 055 596</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>156 665</b>	<b>747 985</b>	<b>45 783 890</b>	<b>45 783 890</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
<b>Autres immobilisations incorporelles TOTAL</b>	199 546	11 582		211 128
Terrains	174 674	9 293		183 967
Constructions sur sol propre	2 298 879	139 566	273 689	2 164 756
Constructions sur sol d'autrui	117 875	3 630		121 505
Installations générales agencements aménagements constr.	1 587 585	111 477	116 718	1 582 344
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 328 400	1 524 587	75 644	25 777 343
Matériel de transport	4 840 348	425 047	272 427	4 992 968
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	309 880	16 681		326 561
<b>TOTAL</b>	<b>33 657 640</b>	<b>2 230 281</b>	<b>738 478</b>	<b>35 149 443</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 857 186</b>	<b>2 241 863</b>	<b>738 478</b>	<b>35 360 571</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
<b>Autres immob.incorporelles TOTAL</b>	11 582				5 673
Terrains	9 293				
Constructions sur sol propre	139 566			442	10 009
Constructions sur sol d'autrui	3 630				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	111 477				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 496 763	27 824		330 665	717 906
Instal.générales agenc.aménag.divers					670
Matériel de transport	420 940	4 107		166 679	111 440
Matériel de bureau informatique mobilier	9 209	7 472		1 792	
<b>TOTAL</b>	<b>2 190 878</b>	<b>39 403</b>		<b>499 578</b>	<b>840 025</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 202 460</b>	<b>39 403</b>		<b>499 578</b>	<b>845 698</b>

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	3 361 294	499 577	845 698		3 015 173
<b>TOTAL</b>	<b>3 361 294</b>	<b>499 577</b>	<b>845 698</b>		<b>3 015 173</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	38 950	14 000	25 000		27 950
Renouvellement des immobilisations	1 297 458	64 132			1 361 590
Autres provisions pour risques et charges	86 325	4 700			91 025
<b>TOTAL</b>	<b>1 422 733</b>	<b>82 832</b>	<b>25 000</b>		<b>1 480 565</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	218 419	21 054	172 920		66 553
Autres provisions pour dépréciation		358 338			358 338
<b>TOTAL</b>	<b>218 419</b>	<b>379 392</b>	<b>172 920</b>		<b>424 890</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 002 446</b>	<b>961 801</b>	<b>1 043 618</b>		<b>4 920 628</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		89 886	172 920		
financières		107 426			
exceptionnelles		764 489	870 698		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	33 000		33 000
Prêts	700	700	
Autres immobilisations financières	15 296	0	15 296
Clients douteux ou litigieux	121 188	121 188	
Autres créances clients	6 647 081	6 647 081	
Personnel et comptes rattachés	2 350	2 350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 428	30 428	
Taxe sur la valeur ajoutée	257 047	257 047	
Divers état et autres collectivités publiques	84 403	84 403	
Groupe et associés	1 069 144	1 069 144	
Débiteurs divers	713 284	713 284	
Charges constatées d'avance	416 402	416 402	
<b>TOTAL</b>	<b>9 390 324</b>	<b>9 342 028</b>	<b>48 296</b>
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 200		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 630	3 630		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 823 428	854 859	968 569	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 399 090	3 399 090		
Personnel et comptes rattachés	940 837	940 837		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	777 897	777 897		
Taxe sur la valeur ajoutée	649 165	649 165		
Autres impôts taxes et assimilés	145 649	145 649		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 714	84 714		
Groupe et associés	370 304	370 304		
Autres dettes	173 012	173 012		
Produits constatés d'avance	174 512	174 512		
<b>TOTAL</b>	<b>8 542 238</b>	<b>7 573 669</b>	<b>968 569</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 184 813			



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	33.3333	15 960			15 960

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	152 980
Autres créances	330 936
Disponibilités	14 604
Total	498 520

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 630
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 955
Dettes fiscales et sociales	528 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 756
Autres dettes	13 154
Total	948 178

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		416 402
Total		416 402
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		174 512
Total		174 512



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	3 811	1 002 788	
Créances rattachées à des participations		33 000	
Créances clients et comptes rattachés	526 788		
Autres créances	957 293	111 851	
Emprunts et dettes financières diverses	370 304		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465 908	49 893	

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	797 539
Production vendue de biens	13 567 602
Production vendue de services	17 215 825
Total	31 580 966

Répartition par secteur géographique	Montant
France	31 535 966
Export	45 000
Total	31 580 966

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	35
Ouvriers	161
Total	204

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	141 281	419 168
Dont entreprises liées		7 511



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 823 428
<b>Total</b>	<b>1 823 428</b>

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		421 391
Autres engagements donnés :		2 125 427
Crédit-bail mobilier	301 999	
Nantissement de fonds de commerce	1 823 428	
Dont intérêts non échus sur emprunts : 13564€		
<b>Total (1)</b>		<b>2 546 818</b>
Dont engagements assortis de sûretés réelles		1 823 428

##### Engagements reçus

#### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			904 000		904 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			410 545		410 545
- dotations de l'exercice			156 561		156 561
<b>Total</b>			<b>567 106</b>		<b>567 106</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			427 957		427 957
- exercice			193 405		193 405
<b>Total</b>			<b>621 362</b>		<b>621 362</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			203 206		203 206
- entre 1 et 5 ans			98 792		98 792
<b>Total</b>			<b>301 998</b>		<b>301 998</b>
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			9 040		9 040
<b>Total</b>			<b>9 040</b>		<b>9 040</b>
Montant en charge sur l'exercice			192 621		192 621



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	1 005 058
Total des accroissements	1 005 058
Allègements	
Autres :	
- Contribution Sociale de Solidarité	6 619
Total des allègements	6 619

### Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GHF - SIREN 451242275	SAS	7 740 600	Route d'Ancenis 44670 JUIGNE DES MOUTIERS



**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL MTI	7 650	876 946	50.00	3 811	3 811			4 372 323	189 280	
- SARL HOLDING PIERRES PONANT	3 280	922 686	35.06	452 030	452 030			168 694	13 326	
- SAS AXCEL	314 400	2 537 750	26.84	367 000	367 000			26 129 804	637 037	
- SAS LOIRE EMULSION	200 000	202 819	22.23	133 182	133 182	33 000		2 442 300	70 817	
- SAS TECHNILAB	160 000	617 713	19.23	50 576	50 576			2 572 208	103 868	
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										



**ENTREPRISE HERVE ET CIE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 532 000 Euros**  
**Siège social : Route d'Ancenis**  
**44670 JUIGNE-DES-MOUTIERS**  
**863 800 736 R.C.S. NANTES**

**DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES**  
**DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 28 JUIN 2019**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de 959 501,53 Euros de l'exercice clos le 31 décembre 2018, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 959 501,53 Euros

en totalité au compte « Report à nouveau », qui s'élève ainsi à 15 125 599,12 Euros.

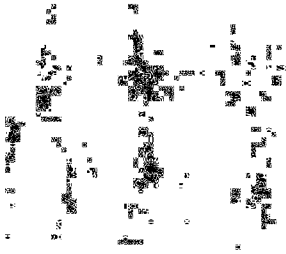
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société ressortent à un montant de 20 588 902,21 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Associée Unique prend acte que les distributions effectuées au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

<b>EXERCICE</b>	<b>MONTANT GLOBAL DES DISTRIBUTIONS</b>	<b>MONTANT GLOBAL DES DISTRIBUTIONS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%</b>	<b>MONTANT GLOBAL DES DISTRIBUTIONS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%</b>
<b>31/12/2015</b>	Néant	Néant	Néant
<b>31/12/2016</b>	Néant	Néant	Néant
<b>31/12/2017</b>	3 500 000 €	3 500 000 €	Néant

Certifié conforme  
La Présidente





2

3

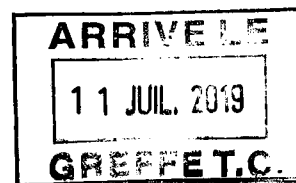
4

5

6

7

**ENTREPRISE HERVE ET CIE**  
S.A.S. unipersonnelle  
au capital de 532 000 Euros  
Siège social : Route d'Ancenis  
44670 JUIGNE-DES-MOUTIERS  
863 800 736 R.C.S. NANTES



0345,73€

Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES  
Immeuble Rhuys  
2 bis, Quai François Mitterrand  
BP 86209  
44262 NANTES Cedex 2

Juigné-des-Moutiers,  
le 10 juillet 2019

Objet : Dépôt et publicité des comptes annuels  
(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Maître,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, concernant notre Société, aux fins de dépôt et conformément aux dispositions légales :

- 1 Exemplaire du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, auquel sont annexés les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- 1 Exemplaire de la décision d'affectation du résultat adoptée par l'Associée Unique le 28 juin 2019.

En règlement du coût de cette formalité, nous vous remettons également ci-joint, un chèque bancaire, libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, d'un montant de 45,73 Euros.

Vous souhaitant bonne réception des présents documents,

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

S.A.S. G H F  
Présidente  
représentée par Monsieur Bernard HERVE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "B. HERVE", written over a horizontal line.